

# La Banque des Territoires et l'Agence de l'eau s'engagent en faveur des collectivités

Dossier de la rédaction de H2o  
August 2019

À

Marianne Louradour, directrice régionale Île-de-France de la Banque des Territoires, et Patricia Blanc, directrice générale de l'Agence de l'eau Seine-Normandie, ont signé une convention de partenariat afin d'accompagner la mise en œuvre des projets en matière d'eau potable et d'assainissement sur le bassin de l'Agence de l'eau Seine-Normandie pour la période 2019-2022. Cette convention a pour but de proposer aux collectivités une articulation complémentaire entre les interventions techniques et financières de la Banque des Territoires et celles de l'Agence de l'eau. L'objectif est de faciliter la réalisation de projets dans le domaine de l'eau (eau potable et assainissement).

L'Agence de l'eau attribue des aides financières aux collectivités locales dans les domaines de l'eau potable et de l'assainissement dans le cadre de ses programmes d'intervention. Ces aides prennent la forme de subventions ou d'avances remboursables. Plus de 2,2 milliards d'euros d'aides sont prévues sur 2019-2024 sur le bassin Seine Normandie dans le cadre de son programme Eau & climat pour les projets d'assainissement collectif, de gestion des eaux pluviales et d'approvisionnement en eau potable portés par les collectivités. De son côté, la Banque des Territoires propose une offre de prêts à destination des collectivités locales, adaptée aux projets soutenus par l'agence de l'eau. L'Aqua-prêt (2 milliards d'euros au niveau national) permet notamment de financer, en faveur de territoires plus durables, tous types d'opérations destinées à améliorer la production et la distribution d'eau potable, la collecte et l'assainissement des eaux usées, le recueil des eaux pluviales. Cette offre lancée début 2019 à l'issue de la 1<sup>ère</sup> phase des Assises de l'eau est désormais ouverte au financement de projets liés à la gestion des espaces et des milieux aquatiques et à la prévention des inondations (GEMAPI). La durée d'amortissement est de 25 à 60 ans et la tarification à Livret A + 75 points de base.

L'Agence de l'eau Seine-Normandie et la Banque des Territoires en Île-de-France s'associent ainsi pour soutenir les objectifs de la politique du petit et du grand cycle de l'eau dans le bassin de l'agence de l'eau, notamment son articulation avec les politiques territoriales et l'adaptation au changement climatique. Cette convention s'inscrit pleinement dans le cadre des conclusions des Assises de l'eau, présentées ce 1er juillet par François de Rugy, ministre d'État, ministre de la Transition écologique et solidaire et Emmanuelle Wargon, secrétaire d'État auprès du ministre d'État, ministre de la Transition écologique et solidaire.

À

Un premier Aqua-prêt en Île-de-France

avec l'Intercommunalité Paris Est Marne et Bois (13 communes, 510 000 habitants)

À l'occasion de la signature de la convention entre l'agence de l'eau et la Banque des Territoires, un Aqua-prêt de 6,5 millions d'euros au bénéfice de l'établissement public territorial Paris Est Marne et Bois (EPT 10) a été signé entre

Jacques JP Martin, président de l'EPT, maire de Nogent-sur-Marne, et Marianne Louradour, directrice régionale Île-de-France.

L'EPT Paris Est Marne et Bois a récupéré le 1er janvier 2016 la compétence de l'eau, qu'il a déléguée au SEDIF, compétence de l'assainissement, dont il a conservé la gestion. Il a alors élaboré un programme d'amélioration de son réseau d'assainissement qui dessert 13 communes et plus de 500 000 habitants. Ces travaux ont notamment pour perspective le retour à la baignade dans la Marne en 2022, et dans la Seine pour les Jeux Olympiques et Paralympiques. Une étude tripartite (SIAAP, Conseil général 94 et PEMB) et co-financée par l'agence de l'eau, a permis la connaissance des 312 km de réseaux d'assainissement et d'identifier les anomalies et les branchements prioritaires à améliorer. Le montant des travaux s'élève à 16 millions d'euros, la Banque des Territoires mobilise un Aqua-prêt de 6,5 millions d'euros pour financer l'opération.